

Syndicat National des Transports Urbains

S'ENGAGER POUR CHACUN - AGIR POUR TOUS

SECTION SEMITAN

Nantes, Le 15 décembre 2013

Pénibilité...

Les CDM / RDM prévention enfin au niveau de leurs agents, les régulateurs sur la route du rattrapage !

Le mois dernier, les CDM et RDM prévention ont obtenu, sur leurs bulletins de salaire, **5 jours supplémentaires!**

Ces jours viennent compenser la pénibilité de nos métiers (horaires décalés, travail du week-end, horaires alternants...) pour la période allant de septembre 2013 à septembre 2014.

S'il est normal d'obtenir ces jours, il aura toutefois fallu de nombreuses relances auprès de la DRH entre juin et octobre 2013 pour enfin obtenir un accord le 20 octobre dernier, puis y retourner pour nos collègues du PCC.

Pour les régulateurs, la direction a confirmé l'obtention de ces jours pour le début de l'année prochaine.

Ces jours enfin acquis, il faudra maintenant peser dans les négociations en cours pour obtenir une compensation en jours intégrée dans le cycle et inscrite dans le marbre.